



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 9-2021

**concernant l'extension du réseau de
distribution d'eau potable et de défense
incendie aux chemins du Crêt-de-la-Palud,
des Planches et des Aveneyres**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission :
le 6 avril 2021, à 19h00,

à la Grande salle, salle « Les Mossettes »
route des Deux-Villages 70

St-Légier-La Chiésaz, le 29 mars 2021

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit d'un montant de CHF 216'000.- pour l'extension du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie aux chemins du Crêt-de-la-Palud, des Planches et des Aveneyres.

2. Préambule

Dans le cadre du projet de constructions de nouvelles habitations sur le chemin du Crêt-de-la-Palud, respectivement sur la parcelle n° 2291, il est nécessaire d'étendre le réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie dans ce secteur et ainsi réaliser un bouclage du réseau entre le chemin précité et celui des Planches et des Aveneyres.

Ce secteur du réseau de distribution, situé à environ 630 mètres d'altitude, est alimenté par le réservoir de la Baillaz.

3. Projet

La nouvelle conduite sera dimensionnée conformément aux propositions de Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), soit un tube en polyéthylène d'un diamètre extérieur de 160 mm, supportant une pression nominale 10 bars.



Situation actuelle du réseau

Proposition du PPDE

La municipalité propose de mettre en place les installations suivantes (voir plan de situation annexé) :

- sur les tronçons A-B, B-C, C-D, D-D' et C-E : pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène d'un diamètre de 160mm et d'une longueur de 320 mètres environ ;
- aux points D' et E : connexion avec les conduites du réseau existant ;
- au point A, pose d'une nouvelle borne-hydrante pour la défense incendie ;
- remplacement des bornes hydrantes existantes n° 148 et n° 173 ;
- au point A, le renouvellement de l'eau sera assuré par les raccordements des nouvelles constructions de la parcelle n° 2291 ;
- reprise des raccordements privés.

4. Aspects financiers

Conformément à la loi sur les marchés publics et son règlement d'application, une procédure de gré à gré comparatif a été engagée pour les travaux de génie civil, tandis que l'appareillage sera réalisé par le service intercommunal des eaux des Pléiades.

Les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise première, sous réserve de l'acceptation du crédit par le conseil communal.

Le mandat d'ingénieur a été attribué selon la procédure « gré à gré » au bureau Herter & Wiesmann SA, à La Tour-de-Peilz.

Prestations	Eau potable réseau principal
Génie civil	88'500.-
Appareillage pour eau potable	68'900.-
Total travaux HT	157'400.-
Travaux géométrique	4'500.-
Honoraires d'ingénieur	20'500.-
Total honoraires et frais HT	25'000.-
TOTAL GENERAL HT	182'400.-
Divers et imprévus env. 10%	18'200.-
TVA 7.7 %	15'400.-
TOTAL TTC	216'000.-

Ce budget ne tient pas compte de la subvention cantonale ECA estimée à CHF 30'000.- pour l'amélioration du réseau de défense incendie.

S'agissant du réseau d'eau potable, la TVA peut être récupérée (impôt préalable).

5. Financement

Plan des investissements

Ces coûts n'ont pas été portés au plan des investissements.

Financement

Plafond voté	CHF	95'000'000.-
Dette brute à la date du présent préavis	CHF	63'425'000.-

Amortissement

Il est proposé d'amortir cet investissement sur une durée de **30 ans**.

Coûts annuels (hors subvention ECA - sans TVA)

Intérêts lissés 1.5 %	CHF	1'500.-
Amortissement	CHF	6'700.-
Total	CHF	8'200.-

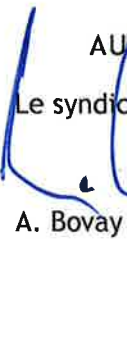
La construction des nouvelles habitations fera l'objet de la facturation de taxes initiales de raccordement.

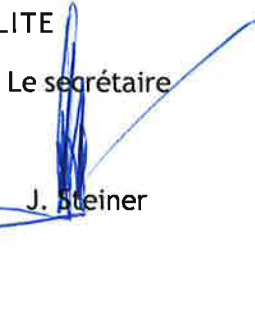
6. Conclusion du préavis


Vu ce qui précède, la municipalité demande à ce qu'il plaise au conseil communal :

- ⇒ Autoriser la municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- ⇒ Octroyer à cet effet à la municipalité un montant de CHF 216'000.- ;
- ⇒ Encaisser la subvention de l'ECA ;
- ⇒ Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- ⇒ Amortir sur une durée de 30 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  A. Bovay

Le secrétaire  J. Steiner



Annexe : Plan de situation

Municipal délégué : Alain Bovay

COMMUNE DE ST-LEGER - LA CHIESAZ
BUREAU TECHNIQUE

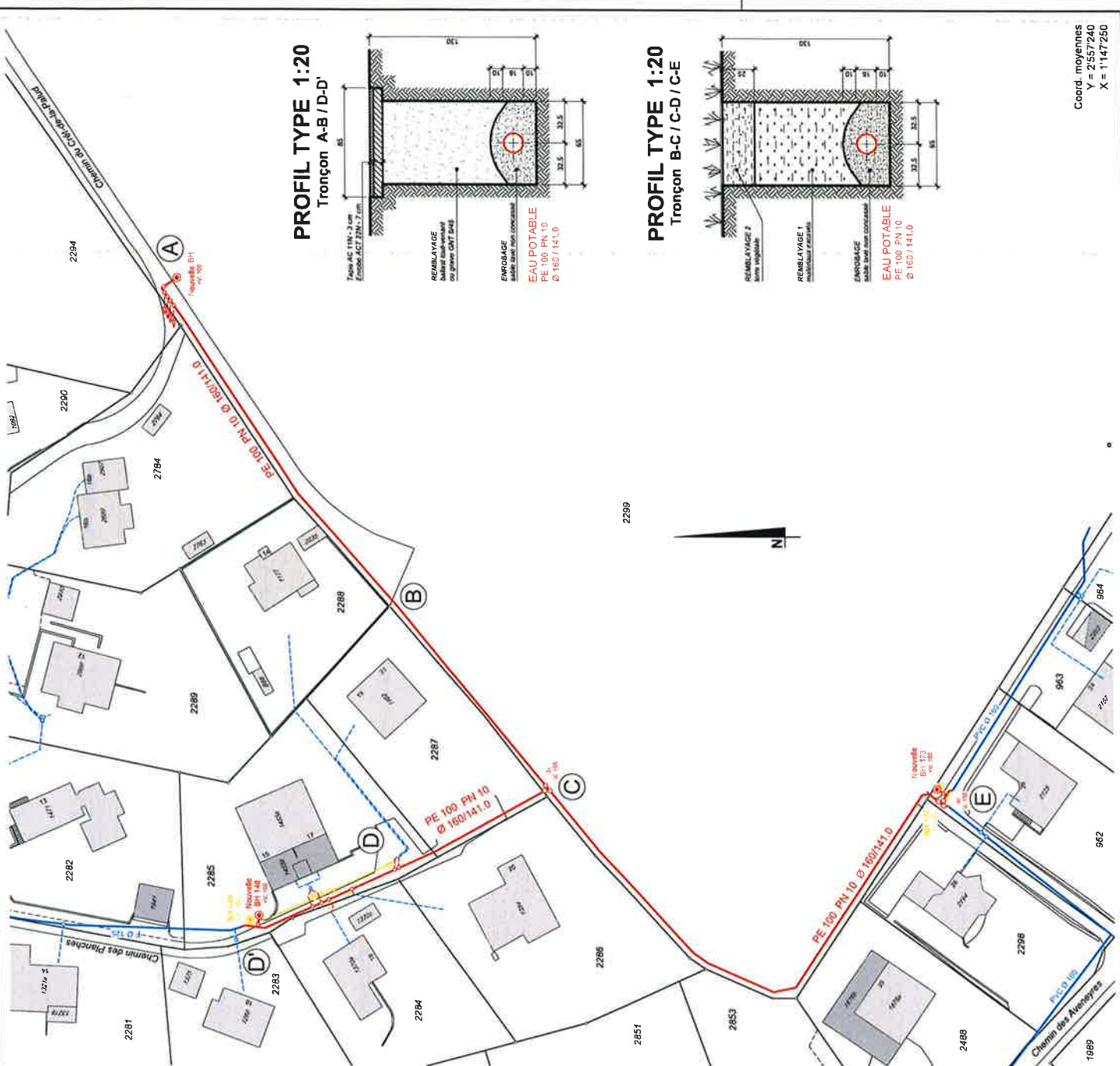


**EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE INCENDIE
AUX CHEMINS DU CRÊT DE LA PALUD, DES PLANCHES
ET DES AVENEYRES**

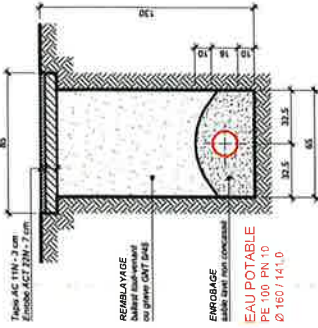
SITUATION

ECHELLE 1:500

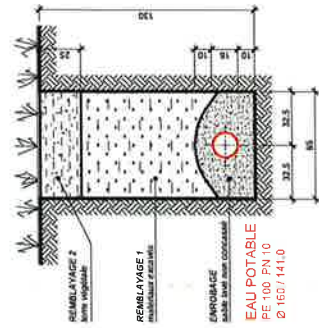
HERTIER & WIESMANN INGENIEURS CONSEILS SA	
ANGERS-FOSSES 2 - 1814 LA TOUR-DE-PELZ - TEL. 021 944 98 54	
e-mail: info@hw.ch	
Base	BT 2013
Etude	JCC 03.2016
Dessin	MS 27.01.2021
Modifié	JCG 26.02.2021
Format : 450 x 630	
Plan no : 346-64-B01	



PROFIL TYPE 1:20
Tronçon A-B / D-D'



PROFIL TYPE 1:20
Tronçon B-C / C-D / C-E



LEGENDE

- Conduite ESP projetée avec vanne
- Conduite ESP existante avec vanne
- Conduite à désaffecter avec vanne
- Borne-hydrante projetée avec vanne
- Borne-hydrante existante avec vanne
- Borne-hydrante à désaffecter avec vanne
- Raccordement ESP privé projeté avec vanne
- Raccordement ESP privé existant avec vanne
- Raccordement ESP privé à désaffecter avec vanne

Remarque: les caractéristiques manquantes des conduites existantes ne sont pas indiquées.

Coord. moyennes
Y = 2557240
X = 1147250